

L'Agence du court métrage lance sa nouvelle offre à destination des exploitants pour la diffusion de courts métrages en avant-séance.

Plus de 25 ans après avoir été les premiers à proposer un dispositif pour la diffusion de courts métrages en première partie de programme (le RADI – Réseau alternatif de diffusion), L'Agence du court métrage rajeunit et renomme son offre.

Plus souple, plus simple et plus accessible, c'est L'Extra Court.

Fidèle à sa mission de promotion du court métrage sur tous les écrans et pour tous les publics, L'Agence du court métrage a écouté les exploitants pour adapter son offre à leurs besoins, leurs envies et leurs contraintes et permettre ainsi à de nouvelles salles de rejoindre le dispositif.

La diffusion de courts métrages en avant séance est un moyen pour les exploitants de salles de se distinguer, de fidéliser les spectateurs en leur offrant une expérience inattendue, de laisser s'exprimer librement leurs désirs de programmation et de montrer leur engagement en faveur du cinéma. Aujourd'hui ce sont plusieurs millions de spectateurs qui découvrent des œuvres courtes par le biais de ce dispositif auquel adhèrent près de 300 salles. De nombreuses salles de la petite et moyenne exploitation n'ont cependant pas les moyens humains ou financiers pour prendre en charge cette programmation supplémentaire.

L'Agence du court métrage a donc imaginé une nouvelle offre, adaptée à tous les profils d'exploitants. Plusieurs formules sont ainsi proposées, avec ou sans engagement, à partir de 17 euros par film.

A ceux qui n'ont pas le temps de choisir les films, L'Extra Court propose une formule dédiée : **l'Extra Simple**. Chaque semaine ou chaque mois, selon la formule choisie, l'exploitant reçoit un film sélectionné par l'équipe. Il est accompagné de tous les éléments de communication en direction des spectateurs.

Pour tous les autres, L'Extra Court propose **l'Extra Libre**, qui permet de piocher librement dans le catalogue, à un rythme régulier ou événementiel. Deux formules sont possibles : le Pack Illimité ou le Pack 12 films.

Enfin, nouveauté très attendue, la programmation de films **à l'unité** est désormais possible.

Cette nouvelle offre, accompagnée d'un site internet entièrement dédié à L'Extra court, sera annoncée au Congrès des exploitants de Deauville et lancé officiellement fin octobre.

L'Extra Court, tout un univers autour du court métrage

Le **catalogue** de L'Extra Court est constitué de 200 films. 5 nouveaux titres viendront l'enrichir chaque mois. Ces films, français et étrangers, d'une durée très courte adaptée à l'avant séance, représentent tous les genres (fiction, animation, comédies, films de genre, jeune public...). De **nouvelles fonctionnalités** ont été développées pour permettre aux exploitants une exploration facile et rapide du catalogue afin d'identifier les films qui correspondent à leurs attentes :

- La possibilité nouvelle de repérer les films selon leur niveau de catalogue, pour cibler au mieux le public et les besoins de programmation : *tous publics, art et essai* et *curiosités*.
- Des collections thématiques (comédies, grands succès, jeune public...) et événementielles (Mois du film documentaire, Fête du cinéma d'animation...)
- « Pour quels longs ? », un module proposant chaque semaine des suggestions de courts métrages à associer aux sorties des prochaines semaines.
- un moteur de recherche par filtres et mots clés

Et parce que L'Extra Court s'adresse aussi aux **spectateurs**, le module « *C'était quoi ce court ?* » permettra de retrouver quel court a été diffusé dans quelle salle.

L'offre dans le détail : des formules et des tarifs adaptés à tous les profils d'exploitants

- **L'Extra Simple**

L'exploitant s'abonne pour un an et choisit son rythme de programmation : toutes les semaines ou tous les mois. Selon la formule choisie au départ, il reçoit chaque mois le ou les films du mois, sélectionnés par l'équipe de L'Extra Court. Il reçoit également tous les éléments pour pouvoir communiquer auprès de ses spectateurs.

Tarifs :

- 1 film par semaine : 900 euros HT (soit environ 17€/film)
- 1 film par mois : 300 euros HT (soit 25€/film)

- **L'Extra Libre**

L'exploitant achète un pack de crédits-films à consommer librement. Il peut décider de diffuser des films à rythme régulier (un film par semaine ou pas mois par exemple) ou d'organiser des événements et de consommer tous les crédits de son pack sur une courte période. Il a accès à tout le catalogue et bénéficie du conseil en programmation. Chaque pack est valable un an à compter de la date de commande.

Tarifs :

- Pack 12 films : 300 euros HT (soit 25€/film)
- Pack illimité : 950 euros HT
- Achat à l'unité : 30 euros/film

Contact presse : Liza Narboni, l.narboni@agencecm.com, 01 43 80 28 81

À propos de L'Agence du court métrage

L'Agence du court métrage est née en 1983, de la volonté de nombreux professionnels (réalisateurs, producteurs, exploitants, festivals) de promouvoir et de développer la diffusion du court métrage.

Elle développe ses missions autour de plusieurs axes :

DIFFUSER le court métrage, sur tous les écrans, dans les salles de cinéma ou à la télévision, en DVD et sur les plateformes VOD

CONSERVER les films déposés sur pellicule ou en numérique, avec en stock plus de 12 000 films

TRANSMETTRE et sensibiliser tous les publics au court métrage, que ce soit à travers l'édition de la revue *Bref* ou grâce au développement d'actions pédagogiques tournées vers le jeune public

PROPOSER DES OUTILS ET DES SERVICES à l'ensemble de la filière professionnelle : une gestion centralisée des films et des droits reversés ; une salle de cinéma ouverte aux professionnels ou encore le site www.filmfestplatform.com